



## Loire, patrimoine écologique à préserver

Thème 2 : La Loire, espace économique, espace écologique

Calendrier Engagement  
**2016-2017**



Échéance prévisionnelle  
**2018**

FICHE INFORMATION n° :  
**02\_19\_07**

Maîtrise d'ouvrage : Nantes Métropole / Pôle Environnement  
Biodiversité

### **ACTION : Plans de gestion : Petite Amazonie et Ile de la Motte**

#### RAPPEL DE L'ENGAGEMENT n°19 :

Nantes Métropole mènera d'ici 2017 plusieurs inventaires participatifs de la biodiversité et co-produira avec les habitants deux plans de gestion de sites métropolitains : sur la Petite Amazonie et sur l'île de la Motte à Indre. Elle mettra à l'étude la faisabilité de plusieurs initiatives innovantes issues du débat : « Mange Loire », « Jardins Flottants », « Gens d'eau ». Enfin, en partenariat avec la SAMOA, un second programme d'action Green Island sera proposé aux habitants de l'île de Nantes à partir de 2016.

#### **DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

Élaboration et mise en œuvre participatives - par sites - des plans de gestion de l'île de la Motte et de la Petite Amazonie. Les deux démarches sont parallèles.

Un plan de gestion est une démarche qui permet pour un site donné, de **faire l'analyse des enjeux** (patrimoine naturel ou autre, éléments socio-économiques, potentiel éducatif...) **et des menaces** (existantes ou potentielles), de **faire émerger des objectifs, de choisir et de mettre en œuvre les actions nécessaires** (moyens techniques, mécanismes de fonctionnement, personnel, structures, programmes de travail, budgets) et enfin **d'en évaluer la réussite**,

Il est donc proposé de définir les objectifs de gestion future des sites au cours d'un processus de concertation qui associe à la fois Nantes métropole, les communes, les habitants, les associations (naturalistes, historiques, sportives...) et certains acteurs locaux (*éleveurs, chasseurs, ...*).

- PHASE 1 : Diagnostic écologique
- PHASE 2 : Organisation et co-construction de la méthode. identification des acteurs, du contexte, des problématiques, des atouts et des contraintes en complément du diagnostic écologique avec le groupe projet
- PHASE 3 : Définition concertée des enjeux, des objectifs et des plans d'action avec les habitants
- PHASE 4 : Mise en œuvre

#### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL :**

- Phase 1 : Juin 2016 – juin 2017 : diagnostics écologiques de l'Ile de la Motte et de la Petite Amazonie
- Phase 2 : Juin à décembre 2016
- Phase 3 : Décembre 2016 à Décembre 2017
- Phase 4 : à partir de janvier 2018

## **MODALITÉS DU DIALOGUE CITOYEN ASSOCIÉ :**

A partir de la phase 3 puis sur la durée du plan de gestion via des groupes de travail thématiques.

Pour chaque grande thématique retenue, un groupe de travail d'une dizaine de personnes au maximum est constitué. Une personne intéressée par plusieurs thématiques peut participer à plusieurs groupes. A chaque réunion, réalisée plutôt en soirée, un animateur est présent. Des experts extérieurs (*acteurs locaux, professionnels, scientifiques ...*) sont quelques fois mobilisés pour éclaircir certains points. Enfin, dans chacun des groupes, un représentant est désigné comme porte-parole pour évoquer les propositions auprès des autres groupes.

Durant la phase de concertation et de co-construction, il est utile de développer des activités en parallèle qui permettent de mobiliser les acteurs et bénévoles sur des actions concrètes de terrain. Ces activités facilitent l'appropriation. Il peut s'agir de visites thématiques sur la biodiversité, de chantiers d'aménagement, d'opérations de nettoyage ou de soirées retraçant l'historique du site.

## **DIMENSION FINANCIÈRE :**